TRAVAUX ET DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES À LA CITADELLE DE VILLEFRANCHE

Madeleine BOUTEFOY et Georges TRUBERT

En 1977, L'association Saint-Jean-le-Vieux entreprenait une étude sur le terrain de la citadelle de Villefranche-sur-mer avec l'approbation de la municipalité de l'époque et munie des autorisations du Service des Monuments Historiques (Monsieur J.-C. Ivan YARMOLA. A.C.M.H.), le monument étant classé, ainsi que de la Direction Régionale des Antiquités Historiques.

L'importance de ces recherches conduisit les responsables de l'association à envisager le débroussaillement des bastions, véritable forêt vierge, ainsi que le dégagement des bâtiments encore debout mais qui, pour la plupart, étaient dans un triste état.

Il fut fait appel à des jeunes gens du Canada, du Québec plus précisement, bénévoles recrutés grâce à une filière amicale sur place, et qui vinrent, en 1979 et 1980, mettre leurs bras au service de ces études et de ces travaux. En si grand nombre d'ailleurs qu'il fallut en répartir dans d'autres chantiers archéologiques du département.

Il faut rendre hommage à ces 59 cousins venus à leurs frais de Nouvelle-France qui, dans un environnement auquel ils n'étaient pas habitués (la chaleur du mois de juillet, un dur travail, la nourriture différente, un confort forcé-

Fig. 1 -Détail d'une gravure du début du XVIIe s. * Bâtiment C dit des "casernements".

ment approximatif... et le spectacle des plages du midi en été...), remirent au jour près de trois hectares de bastions noyés dans des végétations de 40 ans tout en participant activement à plusieurs sondages archéologiques et aux nombreux relevés qui purent être faits.

N'oublions pas les bénévoles de notre association qui assumèrent la responsabilité et les travaux harassants de surveillance, de logistique et d'intendance... ce qui n'était pas peu de chose.

UNE TOITURE DU XVIIIe siècle

Une découverte curieuse a été faite sur la toiture du bâtiment C dit "des casernements". Ce bâtiment est composé de trois casemates en rez-de-chaussée et de cinq casemates en étage, toutes voûtées. A l'étage, la casemate centrale présente une hauteur intérieure de 3,10 m à la clef, ce qui indique l'existence d'un remplissage particulièrement épais au-dessus de l'extrados de cette voûte, épaisseur évaluée à plus de trois mètres.

En raison de problèmes d'étanchéité, un sondage fut pratiqué dans ce remplissage et aboutit, après avoir traversé des couches de terre riches en débris de céramiques, à la découverte inattendue d'un toit en parfait état,

> directement posé sur l'extrados de la voûte de la casemate et par conséquent entièrement caché sous les terres (phot. A).

> Fait de tuiles rondes scellées au mortier de chaux, ce toit présente une double pente avec un faîte parfaitement axé, et se trouve surplombé par les contreforts du rempart de la fortification, contreforts existant pratiquement tout autour de la citadelle.

En bas de chaque versant du toit et contre les murs des contreforts, on trouve un chéneau formé de tuiles rondes retournées, ellesmêmes surmontées d'un rang d'autres tuiles également renversées. Il paraît s'agir d'un dispositif destiné à empêcher le colmatage des chéneaux par la terre.



Phot. A - Le toit du XVIIIe s. dégagé.

Ces chéneaux possèdent toujours leur évacuation, c'est-à-dire deux ouvertures cernées par deux tuiles rondes dans la façade du bâtiment, une légère pente d'ouest en est étant réservée. Il faut insister sur la perfection d'exécution de l'ensemble de ce dispositif de protection.

En l'état actuel des constatations, nous pouvons formuler une hypothèse principale sans d'ailleurs en exclure d'autres.

Nous avons une reproduction photographique d'un plan datant du XVII^e siècle, c'està-dire avant la couverture des bastions, et qui montre clairement que les casernements étaient tous couverts de toits disposés comme celui trouvé, avec les mêmes détails que ceux notés actuellement (fig. 1).

La toiture ainsi mise au jour a peut-être servi normalement, à découvert, jusqu'au XVII^e siècle (?), mais, probablement pour des raisons militaires, elle a été recouverte par une épaisse couche de terre pouvant servir de protection contre les effets de tirs courbes.

Nous avons trouvé dans les terres du remplissage supérieur un fragment de bombe en fonte de fer provenant d'un projectile sphérique, d'une épaisseur de 4 cm et dont le calcul du diamètre (possible grâce à l'existence de la courbure extérieure) donnerait 32 cm. Il semble que ce soit là le calibre et les caractéristiques des bombes sphériques lancées, notamment, par les galiotes à bombes françaises du XVIIe siècle.

La présence de ce fragment de bombe pourrait se rattacher au bombardement de la citadelle par des unités navales de l'amiral d'Estrée (juin 1691), à l'occasion duquel deux mortiers de ce calibre furent débarqués à terre, au lieu-dit Grasseuil, en face de la citadelle. Les remparts de cette dernière étaient bien incapables de protéger les défenseurs contre des tirs courbes, puisque conçus contre les tirs tendus des artilleries navales ou terrestres classiques mais absolument pas contre ces projectiles énormes, véritables mines chargées de poudre, qui tombaient à la verticale. C'est peut-être là la principale raison d'un renforcement de la protection zénithale de certains bâtiments par un matelas de terre ou, comme il apparaît bien, par les couvertures maçonnées des batteries dans les bastions.

Nous aurions là vraisemblablement une explication des multiples redditions, pratiquement sans combattre, des garnisons de cette citadelle. Depuis la mise en service des armes à tir courbe au XVII^e siècle (mortiers), cet ensemble fortifié était offert sans défenses efficaces aux coups qui venaient de la mer (galiotes à bombes) ou de la crête du mont Boron après conquête de ce dernier par l'ennemi, ce qu'il ne manquait jamais de faire.

Nous pouvons également nous demander pourquoi ce toit est resté intact sous ces remblais. Et pourquoi l'enlever? Il devait constituer une excellente protection contre les infiltrations d'eau, inévitables dans une pareille masse de terre.

Quoiqu'il en soit, nous avons là un modèle, pas si fréquent en France, d'un toit remontant au XVII^e ou au XVIII^e siècle et absolument intact, vierge de toute restauration ou réparation, ce qui permet, entre autre, d'apprécier le soin avec lequel cette couverture a été montée.

Devant l'intérêt de cette trouvaille, Monsieur l'Architecte en Chef des Monuments Historiques et la Municipalité de Villefranche ont décidé de conserver cette toiture en place (modifiant pour cela les plans de restauration) et de placer un dispositif permettant de la voir depuis la courtine supérieure et d'y accéder le cas échéant.

VESTIGES DE LA CAPONNIÈRE

Le nettoyage des fossés de la citadelle a permis le repérage, puis la découverte de la caponnière qui figure sur des plans du Génie militaire français du XIX^e siècle (fig. 3). Elle est située entre la contrescarpe Nord (côté entrée de la citadelle) et l'orillon du flanc gauche du bastion de la rade.

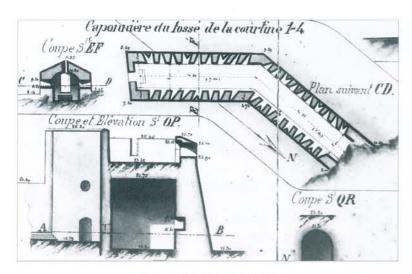


Fig. 2 - Plan de la caponnière Atlas des bâtiments militaires, 1869.

La fouille a immédiatement mis au jour les restes de l'édifice, long couloir coudé barrant presque complètement le fossé et présentant de chaque côté de multiples embrasures de tir (30 en tout) (fig. 2 et phot. D), parfois doubles de façon à pouvoir croiser les feux.

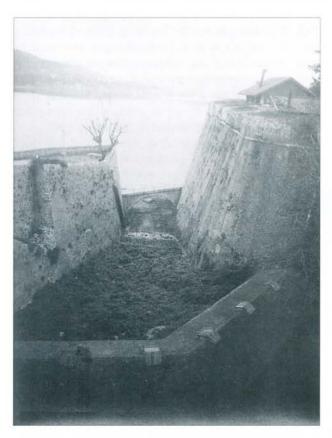
Le bâtiment est arasé jusqu'à mi-niveau des embrasures, mais restent intactes les formes, les dimensions des postes de tir, la façon dont ces derniers étaient fermés par des volets de bois ferrés dont nous avons retrouvé des exemplaires. Nous pouvons donc parfaite-

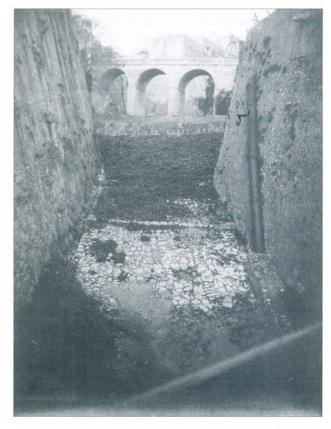
ment restituer l'ouvrage avec son toit à double pente dans lequel étaient pratiqués des évents pour évacuer la fumée des tirs. Grâce à la découverte récente de deux précieuses photos de la fin du XIX^e siècle montrant la caponnière dans les deux sens (phot. B et C), nous voyons que cet ouvrage, précédé d'une grande grille, se présentait au sommet d'une pente sur le côté Est.

La caponnière est collée en bout à la contrescarpe Nord, avec un escalier réservé, qui devait en permettre l'accès, mais, du côté de l'orillon, cet ouvrage laisse un espace de faible largeur toutefois suffisant pour permettre à des piétons de gagner la poterne située dans le

creux de cet orillon, en étant protégés par les feux de la caponnière.

L'étude de son implantation permet de comprendre que la fonction essentielle de cette caponnière devait être la défense de la partie du fossé Nord qui était en forte pente vers la mer, et dont l'extrémité Est arrivait au ras de l'eau. Il est vraisemblable qu'en ce point, il y a eu possibilité d'accostage pour des bateaux de moyennes dimensions, et même de les tirer à terre comme pourrait l'indiquer, bien visible sur une des photos mentionnées, l'existence de





Phot. B et C - Deux photographies de la fin du XIXe siècle sur lesquelles apparaît la caponnière barrant le fossé de la citadelle.



Phot. D - Vestiges de la caponnière : détail d'une embrasure..

ce qui semble être une cale de halage empierrée. Cette zone était par conséquent exposée car un assaillant pouvait accéder directement au fond du fossé par la mer¹. C'était peut-être plus anciennement un lieu d'atterrissement normal pour les bateaux qui, en grand nombre, paraissent avoir été employés pour le

transport des matériaux nécessaires aux gigantesques travaux de construction de la citadelle; en effet, en décembre 1558, la Communauté de Villefranche faisait état de la livraison du contenu de 1017 barques de sable non payées.

Sur des plans militaires des XVII^e et XVIII^e siècles, on distingue nettement l'existence, à l'extrémité Est du fossé Nord de la citadelle, de ce qui paraît être une petite anse formée par la ligne du rivage, enserrée entre l'escarpe et la contrescarpe. Cette anse était et est toujours franchie à bonne hauteur par un puissant arc d'une dizaine de mètres de portée fait de pierres parfaitement appareillées.

Par la suite, on peut imaginer que cette grève ait pu être utilisée comme "débarcadère" et, au XVIIIe siècle, plus précisement en 1774, le gouverneur de la place militaire, le Cavaliere Rovero, aurait aménagé cette installation, cette fois protégée par la caponnière. Cela expliquerait la date de 1774 encadrée par les lettres

"C" et "R" gravées au centre du grand arc donnant sur la mer, reste possible d'une "porte marine" réservée à la citadelle et au service de son gouverneur (phot. E). Hélas! tout n'est pas si simple. Une autre date est gravée sur le même arc: 1554! Comment la comprendre, car selon certains documents qui paraissent probants et des évidences historiques, la citadelle paraît bien avoir été commencée en 1557 par André Provana de Leyni sur ordre du duc de Savoie, Emmanuel-Philibert.

Un examen plus poussé de cette structure permet peut-être de cerner le problème, sinon de le résoudre.

Entre chaque pierre de rive et du côté de la mer, on note des traces de scellements au plomb qui doivent correspondre à une grille disparue interdisant le passage sous cet arc, et donc l'accès au fossé. Il faut quand même remarquer que l'échantillonnage des fers encore visibles paraît relativement faible.

La large pierre formant clé au centre de l'arc porte une entaille verticale dans sa partie supérieure, ce qui indique qu'il devait exister au milieu, soit une partie relevable, sorte de pont-levis ou de passerelle de faible largeur qui pouvait peut-être, par mer calme, permettre le passage directement depuis le pont d'une barque, et une fois relevée, compléter la fermeture de la grille, soit, peut-être plus vraisemblablement, une herse relevable.

La date de 1774, encadrée par les lettres C et R, a été gravée de façon à éviter les joints des pierres ainsi que l'entaille qui recevait le bras permettant de manœuvrer la passerelle

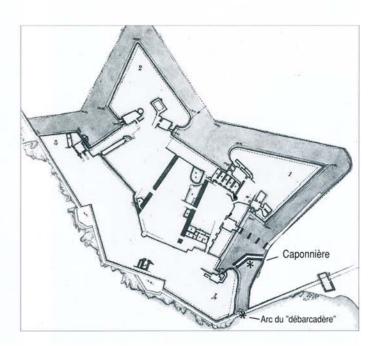


Fig. 3 - Plan du Génie militaire de la fin du XIXe s. avec emplacement de la caponnière et du "débarcadère".



Phot. E - Arche du "débarcadère".

ou la herse. L'inscription est désalignée et se trouve maladroitement coupée en deux par l'entaille axiale. Cela pourrait démontrer que cet arc existait avant 1774.

Comment expliquer la date de 1554, très correctement centrée sur la seule clé et beaucoup plus logiquement placée sous la précédente, mais apparaissant trois ans avant la date supposée du début des travaux de construction de la citadelle²?

L'examen archéologique de ces structures donne à penser que l'arc lui-même aurait été construit antérieurement aux renforts de maçonnerie qui se trouvent au pied des courtines, côté mer et donnant accès par un cheminement surélevé aux deux batteries basses couvrant l'entrée de la darse, bien que les remplissages que l'on voit tout autour de l'arc soient certainement beaucoup plus récents, voire contemporains.

Il reste que la qualité des maçonneries et leur beauté laissent penser à un ouvrage destiné à une utilisation de première importance.

Des travaux préliminaires à la construction de la citadelle actuelle avaient-ils eu lieu avant 1557³? Sommes-nous en présence de vestiges du premier fort St-Elme? Ou bien avons-nous là des restes de structures portuaires anciennes, un chantier maritime ou une cale d'armement pour les galères ducales par exemple? Le bassin principal du port primitif n'était-il pas cette anse au sud de la "Toretella" construite sur "l'Ysoletta" qui "protégeait le môle"?

On pourrait aussi plus simplement voir dans cette cale protégée et aménagée, le mouillage de la "barque du droit", chargée de persuader les navires passant au large de la rade de payer un péage à la communauté ville-franchoise et qui paraît avoir été opérationnelle bien avant le XVIIc siècle.

A moins qu'un lapicide ait fait une erreur... La question reste ouverte.

VESTIGES POSSIBLES DE L'AN-CIEN FORT SAINT-ELME

La construction de la citadelle de Villefranche au XVIe siècle (1557) aurait eu pour conséquence la disparition de la chapelle consacrée à saint Elme qui se trouvait "hors les murs de la cité de Villefranche" et "en bordure du rivage marin". La citadelle a d'ailleurs été appelée "fort St-Elme".

André Cane, dans son "Histoire de Villefranche", note que toute mention de cette chapelle disparaît avec la

construction de la citadelle, alors que précédemment elle était citée en de nombreuses occasions, car saint Elme passait pour être le patron des calfats et des navigateurs.

Par contre, après la disparition de cette chapelle, il est souvent question du "guetteur" de St-Elme, qui surveillait la rade et peut-être surtout son confrère du Cap-Ferrat, afin de répéter ses signaux d'alarme éventuels (feux la nuit, fumée le jour, et fagot hissé à un mât).

Il est possible que la chapelle n'ait pas été détruite mais incorporée aux bâtiments de la nouvelle citadelle. Elle aurait alors servi à la garnison.

On peut aussi penser qu'au XVIe siècle et dans un pays de foi ardente, la destruction d'un édifice religieux de cette importance (St-Elme "gardait" véritablement le port de Villefranche) n'ait pas été possible.

Le local qui pourrait avoir été l'ancienne chapelle, découvert lors de nos travaux, (il servait de garage...), présente des caractéristiques qui viennent appuyer cette hypothèse.

C'est une longue salle divisée en quatre travées dont deux voûtées en plein cintre du côté Sud, une partie centrale voûtée d'arêtes, et la quatrième travée au nord, beaucoup plus haute de plafond, également voûtée d'arêtes et portant des traces de peintures murales : paysage, chapiteaux ioniques, angelots dans la manière du XVIIIe siècle paraissant soutenir une couronne fermée, etc. A noter également des marques au sol, au centre de cette dernière travée, pouvant correspondre à un autel disparu. Face à cet "autel", et contre le plafond, subsistait une sorte de loge suspendue accessible par le haut de la chapelle sans passer par celle-ci. Loge réservée au gouverneur et aux hôtes de marque?

Cette dernière section est d'ailleurs marquée, sur un plan de la citadelle du début du XVIII^e siècle, par une croix latine indiquant un édifice religieux. On note également la trace d'un arc de grande dimension sur la façade



Phot. F - A gauche, premier fort présumé de St-Elme, à droite, "guette" présumée de St-Elme, entre les deux, haut de la chapelle St-Elme.

Sud, en partie masqué sur un côté par un parapet du XVIe siècle.

Notre hypothèse paraît corroborée par une observation d'ordre archéologique. Le parapet de la citadelle en ce point est épais de 2,55 m. Il est collé en bout au mur Est de la "chapelle", lequel mur de la quatrième travée, situé dans le prolongement de la courtine et donc pareillement exposé aux coups venant du large, n'a que 0, 70 m. d'épaisseur!

Il est peu probable qu'une semblable faiblesse ait été tolérée de gaieté de cœur par les constructeurs de la citadelle, et il avait peutêtre fallu tout le respect dû à une chapelle pour ne pas y toucher.

A proximité de cette "chapelle", nous trouvons une petite échauguette placée très en avant du rempart de la citadelle et en contrebas, complètement décollée de celui-ci, et édifiée sur une pointe de roche au sommet de la haute falaise surplombant l'ancienne ligne du rivage. Bien que coiffée d'un toit en coupole revêtu d'écailles polychromes, elle ne ressemble en rien aux autres échauguettes de la citadelle. Le corps cylindrique de l'édifice s'évase vers le bas, semblant accompagner le rocher sur lequel il est assis, une reprise dans les maçonneries est bien reconnaissable en partie haute.

La situation de cette échauguette est remarquable, surplombant de haut la rade et en vue directe de la ville ancienne, de la Toretella, de la darse et, naturellement, de l'entrée de la baie et du Cap-Ferrat. Nous verrions volontiers en ce petit édifice l'antique "guette" de St-Elme, poste d'observation et tour à feu, comme le nom pourrait le laisser penser, incorporée dans le système de défense de la citadelle (phot. F).

Enfin, et toujours dans le même secteur, nous trouvons au sud une curieuse construction englobée dans des casernements du XVI^e siècle (?). D'énormes murs (plus de 2,20 m d'épaisseur) dessinent un puissant édifice de forme triangulaire dont la haute face, tournée vers la mer, est pratiquement aveugle. Cette zone, ce bâtiment portent, sur l'atlas des bâtiments militaires de 1869, le nom d'"artillerie".

Certains détails, comme les raccordements des maçonneries, laisseraient penser à une antériorité de cet édifice sur les constructions du XVI^e siècle. Peut-être avons-nous là une partie du premier fort St-kElme.

La citadelle comporte quatre bastions: le bastion de la Rade à l'est, celui de La Turbie au nord-est, celui du mont Alban au nord-ouest, et enfin celui de la Darse au sud, mais, selon André Cane toujours, la construction de la citadelle s'acheva, tardivement, par "le bastion St-Elme, du couchant vers le midi" c'est-à-dire au sud. Nous devons donc, logiquement, ajouter ce dernier à la liste, et cela pourrait appuyer l'hypothèse d'une réutilisation des parties anciennes du fort St-Elme en ce lieu dominant, chapelle et guette y compris.

Nous pouvons également remarquer que le premier viaduc d'accès à l'entrée de la citadelle ne comportait qu'une seule arche, ce qui devait permettre aux deux embrasures d'artillerie du bastion de La Turbie de prendre le bas du fossé sous les feux de leurs pièces, mais la construction plus tardive du viaduc actuel à trois arches aurait ôté toute efficacité aux tirs en masquant l'extrémité du fossé. Donc la zone du "débarcadère" se trouvait alors sans protection efficace.

²Il faut noter que ces dates gravées sont les seules trouvées à ce jour dans le complexe de la citadelle..

A moins que l'on puisse admettre que ces fortifications aient été commencées avant 1557 comme pourraient le laisser penser certaines indications, à commencer par un appel du gouverneur de Nice au duc de Savoie où il faisait état, le 12 août 1558, de la menace d'une action des Français sur les (nouveaux) forts de Villefranche, et lui demandait avec insistance "l'envoi de vivres, de soldats et d'artillerie afin de les rendre imprenables" On ne connaît pas en réalité la date précise du début de la construction de la citadelle St-Elme; le délai paraît court entre 1557 et 1558 pour construire des fortifications opérationnelles de cette ampleur et peut-être la première date ferait-elle référence seulement au début "officiel" des travaux? On devait construire rapidement, sous la pression, à l'époque! mais quand même...